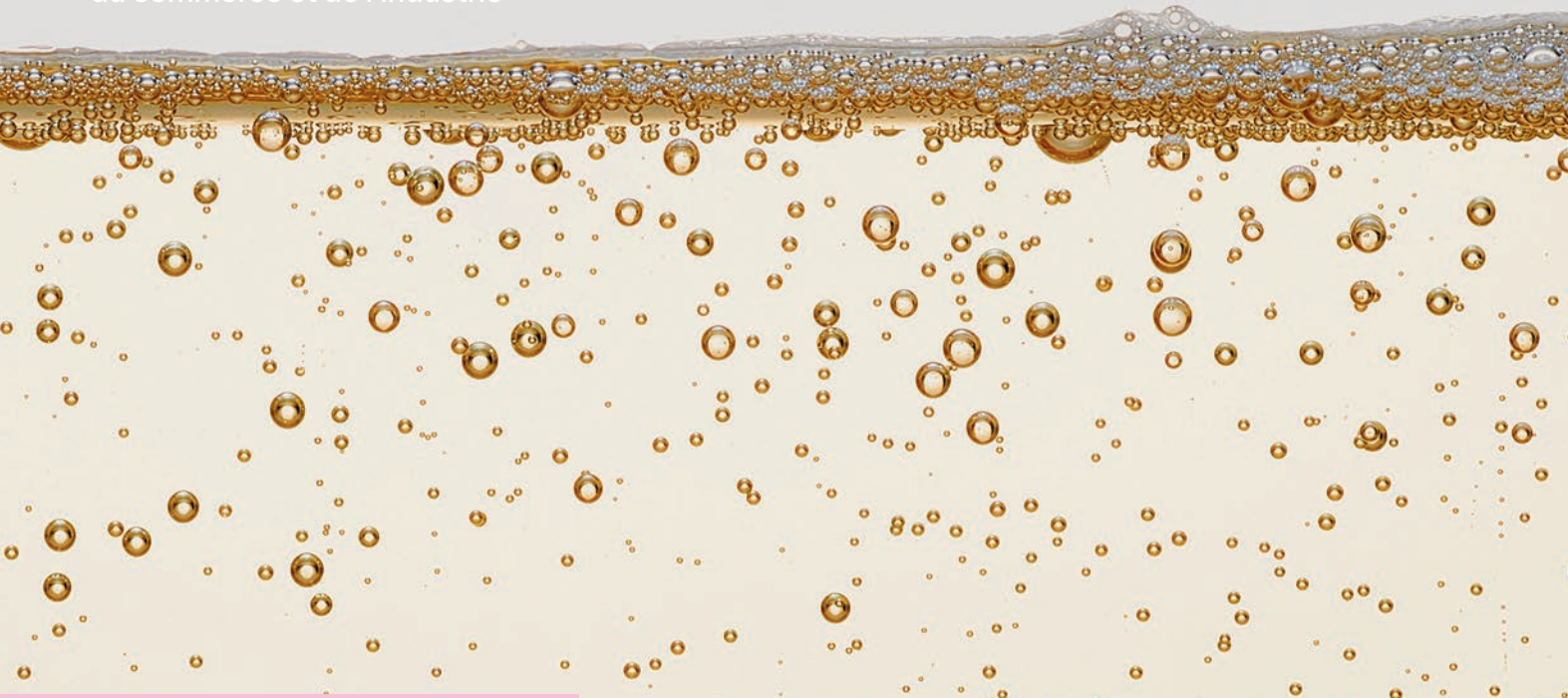
DEMAIN

05
26

Le magazine de la Chambre vaudoise
du commerce et de l'industrie



LE BUSINESS CLUB FÊTE SES 20 ANS !

LE NUCLÉAIRE N'A PAS DIT SON DERNIER MOT

ZOOM SUR NOS FORMATIONS CONTINUES ET À VOS AGENDAS

CVCI

naef

L'immobilier, notre métier.

À chaque projet, la bonne expertise.

Gérance & PPE

Mise en valeur

Travaux et rénovations

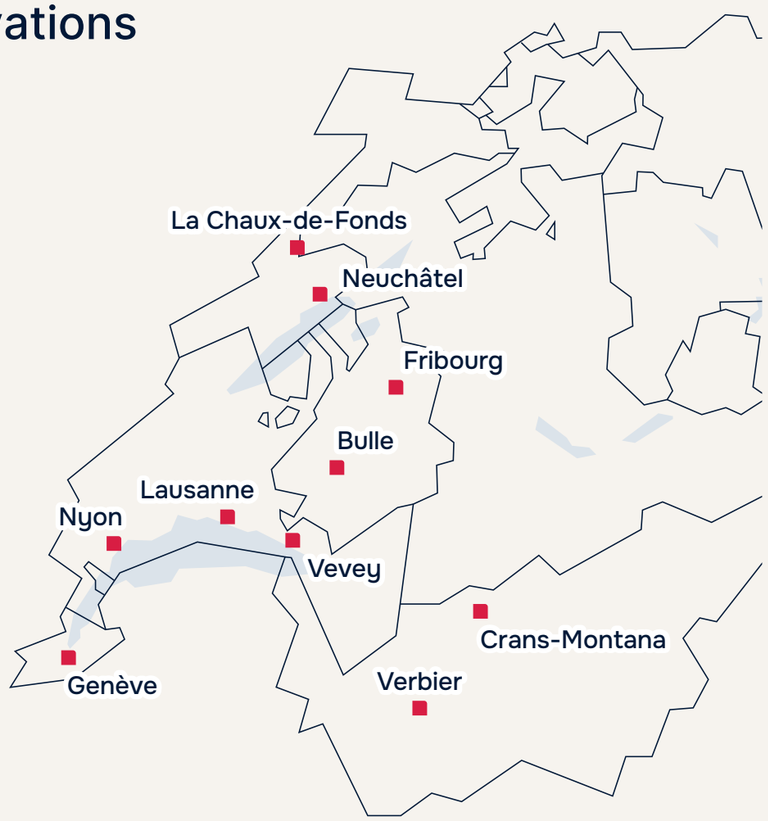
Location

Courtage

Projets neufs

Investissement

Commercial



NAEF.CH

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

À L'AGENDA
04 Nos formations
05 Nos événements

PERSPECTIVES
06 Matériel de guerre : au-delà des armes, un enjeu industriel
08 Pour ses 20 ans, le Business Club fait la Une !

POLITIQUE
15 Europe : la raison aux états, la responsabilité au National

ÉCONOMIE
16 Le retour de l'atome

EN CHIFFRES
19 Tendances économiques

ÉCOSYSTÈME
20 Des organismes comme Genilem sont essentiels

START-UP NEWS
21 LittleCubes, la lumière comme guide

IMPULSIONS

CONSEILS JURIDIQUES
22 Certificat de travail : mentionner ou non une incapacité ?

PAROLE D'EXPERT
23 Des économies d'énergie très rentables

CÔTÉ CVCI

NOTRE FONDATION S'ENGAGE
25 Des soutiens financiers bienvenus

À VOTRE SERVICE
27 Zoom sur les cours à suivre en 2027

VOTRE RÉSEAU

MEMBRES
29 Bienvenue à…

UNE ENTREPRISE, UN VISAGE
30 Nicola Tomatis, CEO de BlueBotics

ÉDITORIAL

FEU VERT POUR BAISSER LA PRESSION FISCALE

Texte **Philippe Miauton** Photo **Zuzanna Adamczewska-Bolle**

Du vert à peu près partout ! La carte des résultats (voir code QR) de la votation sur l'initiative populaire « Baisse d'impôts pour tous – Redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne » illustre mieux qu'un discours le large soutien populaire dont a bénéficié ce texte aux quatre coins du Canton, au soir du 27 septembre dernier.

Adoptée par 53,1 % des votants, l'initiative dite « 12 % » a été refusée par moins d'une quarantaine de communes, et souvent de justesse. Même dans les grandes villes, peu connues pour être sensibles à cette thématique fiscale, la carte a rosi à peine. L'approbation sortie des urnes démontre que la classe moyenne au sens large a plébiscité l'initiative. La CVCI, à l'origine de ce texte avec les autres associations économiques du Canton, s'en réjouit.

Les esprits chagrins objecteront que cette baisse d'impôts ne fera pas du canton de Vaud un paradis fiscal, puisque le taux d'imposition restera dans la moyenne supérieure de notre pays. Cette diminution n'en constitue pas moins une bonne nouvelle pour toutes celles et ceux qui font vivre l'économie locale. Le pouvoir d'achat des citoyens en sort indéniablement renforcé.

Au-delà des chiffres, ce résultat constitue un signal fort à l'adresse des autorités cantonales, qui doivent désormais empoigner avec détermination le dossier de la croissance incontrôlée des charges de l'État. On l'a dit et répété : le Canton ne souffre pas d'un problème de recettes, mais de dépenses, dont il s'agit d'enrayer la spirale infernale qui menace l'équilibre des comptes cantonaux.



↑ Philippe Miauton, directeur de la CVCI

Le Conseil d'État doit saisir le sens du message que lui ont adressé les Vaudoises et les Vaudois : il est de son devoir de traquer les dysfonctionnements qui minent l'Etat, d'équilibrer les comptes et de préserver des services publics de qualité. Et cessons d'écouter les catastrophistes de tout poil : on ne va rien démanteler ! L'impact estimé de l'initiative adoptée correspond à 2 % d'un budget cantonal annuel de près de 13 milliards. C'est donc parfaitement jouable.

Editeur Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), avenue d'Ouchy 47, CP 315, 1001 Lausanne, T. 021 613 35 35, www.cvci.ch **Rédaction** Zuzanna Adamczewska-Bolle, Simon Baudraz, Dara Eap, Jean-François Krähenbühl, Adrien Lanvin, Romaine Morard Nidegger, Fanny Oberson Gross et Dana Suchet. Gervaise Defago, rédactrice responsable **Conception** Iconiste Studio, hello@iconiste.studio **Impression** Sprint votre imprimeur SA **Régie publicitaire** Urbanic, info@urbanic.ch **Tirage** 4500 exemplaires **Publication** Six fois par année.

NOS FORMATIONS

MARKETING

Créez votre première campagne Google Ads Search
Google Ads est l'un des leviers les plus puissants pour capter des requêtes intentionnelles. Avec les campagnes Search, vous apparaissez exactement au moment où un prospect recherche votre service. Cette formation, animée par Suisseo en collaboration avec la CVCI, est spécifiquement conçue pour les débutants. Grâce à un accompagnement étape par étape, vous créez votre première campagne Google Ads tout en évitant les pièges classiques: mauvais ciblages, erreurs de paramétrage, annonces médiocres…

04.11.2026 **08:00-12:30**
CVCI
CHF 350.– pour les membres
CHF 450.– pour les non-membres

JURIDIQUE

Echos des Tribunaux
Anticipez les évolutions du droit du travail grâce à un décryptage des arrêts récents les plus significatifs. Cette session vous offre une lecture claire et accessible des tendances jurisprudentielles actuelles, ainsi que des pistes concrètes pour les intégrer à votre pratique professionnelle. Un rendez-vous utile pour gagner en assurance, limiter les risques et prendre les bonnes décisions au bon moment.

12.11.2026 **10:00-12:00**
CVCI
17.11.2026 **10:30-12:00**
En ligne
17.11.2026 **16:00-17:30**
En ligne
CHF 100.– pour les membres
CHF 150.– pour les non-membres

Lundi digital
Faites le point sur les nouvelles réalités du travail. Télétravail, lieu de travail, gestion des frontaliers : des notions essentielles qui continuent d'évoluer. Grâce à un décryptage concret des règles actuelles et des nouveautés introduites en 2026, repartez avec des repères clairs et des solutions applicables au quotidien.

07.12.2026 **15:00-17:00**
Webinaire
CHF 100.– pour les membres
CHF 150.– pour les non-membres

← TOUTES LES FORMATIONS

EXPORT

Contrôle à l'exportation et sanctions
Cette formation sensibilise les entreprises exportatrices suisses aux obligations en matière de contrôle à l'exportation et de sanctions, quel que soit le produit exporté. Elle permet de comprendre les règles applicables, les contrôles à effectuer, les responsabilités associées et les principaux risques à éviter. Les participants découvriront l'utilisation du système Elic du SECO, les outils de recherche essentiels ainsi que la mise en place d'un programme de conformité interne (ICP)

19.01.2027 **09:00-16:30**
CVCI
CHF 400.– pour les membres
CHF 600.– pour les non-membres

Comment maîtriser les outils de la douane
Cette formation approfondit les procédures douanières suisses à l'importation et à l'exportation. Elle permet de maîtriser les régimes douaniers, l'utilisation du Tares, les simplifications de procédures (DA, EA, EDO) ainsi que les ALAD et les obstacles au commerce. Grâce à des exemples pratiques, les participants apprennent à choisir les solutions les plus adaptées à leurs flux de marchandises afin d'optimiser leurs opérations et de garantir leur conformité.

16.02.2027 **09:00-16:30**
CVCI
CHF 400.– pour les membres
CHF 600.– pour les non-membres

Les Incoterms®, leur signification et usage
Cette formation permet de maîtriser l'utilisation des Incoterms® dans les contrats commerciaux nationaux et internationaux. Les participants apprennent à définir les responsabilités du vendeur et de l'acheteur, le transfert des risques, la répartition des coûts et la gestion des documents selon le mode de transport. Grâce à des cas pratiques, ils acquièrent les compétences nécessaires pour choisir et appliquer la clause adaptée, sécuriser leurs opérations et limiter les risques commerciaux.

09.03.2027 **08:30-12:00**
CVCI
CHF 210.– pour les membres
CHF 300.– pour les non-membres



NOS ÉVÉNEMENTS

FOCUS

Impact de la loi sur l'énergie sur le parc immobilier (LVLEne)
La nouvelle loi vaudoise sur l'énergie marque un tournant pour le parc immobilier. Adoptée en février 2026 et applicable dès le 1er janvier 2027, elle accélère la transition vers les énergies renouvelables. Quelles obligations impose-t-elle et comment les propriétaires peuvent-ils anticiper ses conséquences sur leurs biens ? Cette conférence, organisée en partenariat avec Naef Immobilier, vous permettra de décrypter les changements à venir et de mieux comprendre leurs implications concrètes pour le secteur immobilier.

19.11.2026 **17:00-20:00**
Stade de la Tuilière, Lausanne
CHF 40.– pour les non-membres

← L'AGENDA DES MEMBRES

CONFÉRENCE

Devenir fournisseur d'organisations internationales
L'Union Lémanique des Chambres de Commerce réunit à Genève entreprises françaises et suisses autour d'un objectif concret : devenir fournisseur des grandes organisations internationales. CERN, ONU, UCI, Aéroport de Genève et Douanes présenteront leurs besoins et critères d'achat avant des rendez-vous B2B ciblés. Une opportunité unique de développer son réseau et d'accéder à de nouveaux marchés transfrontaliers !

17.11.2026 **08:00-14:00**
Arch'Parc, 74160 Archamps (F)

INTERNATIONAL LINK

Reloc'coffee : Business Creation Essentials
Are you curious to learn more about setting up a business in Switzerland ? This presentation will cover the general topics of work permit, choice of legal structure, recognition of self-employment, deciding on company name, requirement to register at the Commercial Register, general tax information and VAT liability. It will be followed by two testimonials from foreign entrepreneurs in Switzerland and a networking apéritif.

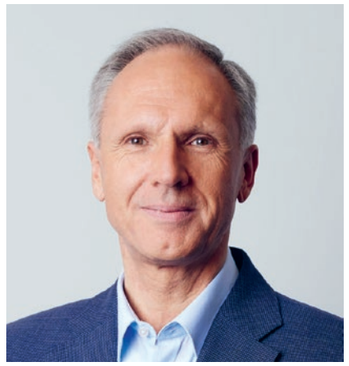
15.12.2026 **09:00-12:00**
CVCI

Prix indiqués TVA comprise
Inscriptions : formations@cvci.ch ou evenements@cvci.ch

MATÉRIEL DE GUERRE : AU-DELÀ DES ARMES, UN ENJEU INDUSTRIEL

La modification de la Loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG) sera soumise au vote populaire le 29 novembre prochain. Entre enjeux éthiques pour les opposants et impératifs de sécurité, d'innovation et de souveraineté industrielle pour les partisans, entretien avec Philippe Cordonier de Swissmem.

Propos recueillis par **Romaine Morard Nidegger**



↑ Philippe Cordonier, responsable romand chez Swissmem

Concrètement que prévoit la réforme ?
La réforme adoptée par le Parlement vise à assouplir certaines possibilités d'exportation et de réexportation vers des États partenaires clairement définis, tout en maintenant des mécanismes de contrôle stricts. Les exportations continueraient à être soumises à autorisation et les interdictions existantes demeureraient pour les pays présentant des risques en matière de droits humains ou de sécurité. Pour les partisans de la réforme, il s'agit avant tout de préserver des compétences industrielles essentielles et de renforcer la crédibilité de la Suisse comme partenaire économique et sécuritaire.

Certains pensent que ce débat ne concerne qu'une poignée d'entreprises d'armement. Est-ce vraiment le cas ?
L'industrie de la défense proprement dite reste relativement modeste en Suisse. On parle d'une douzaine d'entreprises spécialisées et d'une centaine de sous-traitants. Mais leur importance dépasse largement leur taille. Ces entreprises donnent accès à des programmes internationaux extrêmement exigeants dans des domaines comme les capteurs, l'optronique, la défense aérienne, les communications sécurisées ou la mécanique de précision. Ce sont précisément ces marchés qui permettent de maintenir en Suisse des compétences technologiques de très haut niveau. Derrière une entreprise active dans la défense, on trouve souvent un réseau de PME fournissant des composants, des procédés de fabrication ou des technologies qui trouvent ensuite des applications civiles. Les retombées dépassent donc largement le seul secteur militaire.

Quels types d'emplois et de compétences sont concernés ?
On parle avant tout d'emplois hautement qualifiés dans l'ingénierie, la microtechnique, l'électronique ou les matériaux avancés. Si les entreprises perdent durablement l'accès à certains marchés, elles risquent de réduire leurs activités de recherche et de développement et, avec elles, des savoir-faire stratégiques difficiles à reconstruire. Ces compétences dépassent largement le seul secteur de la défense. Elles alimentent l'innovation dans des domaines comme le médical, l'aéronautique ou l'horlogerie. Le véritable enjeu est de maintenir en Suisse les technologies et les talents qui lui permettent de rester à la pointe.

Quel est l'enjeu pour la sécurité et l'autonomie de la Suisse ?
Une armée moderne repose notamment sur la capacité d'un pays à entretenir et faire évoluer ses équipements. Si la Suisse perd progressivement sa base industrielle de défense, elle devient plus dépendante de fournisseurs étrangers et dispose de moins de marge de manœuvre en période de crise. Conserver certaines compétences industrielles contribue donc aussi à la sécurité du pays.

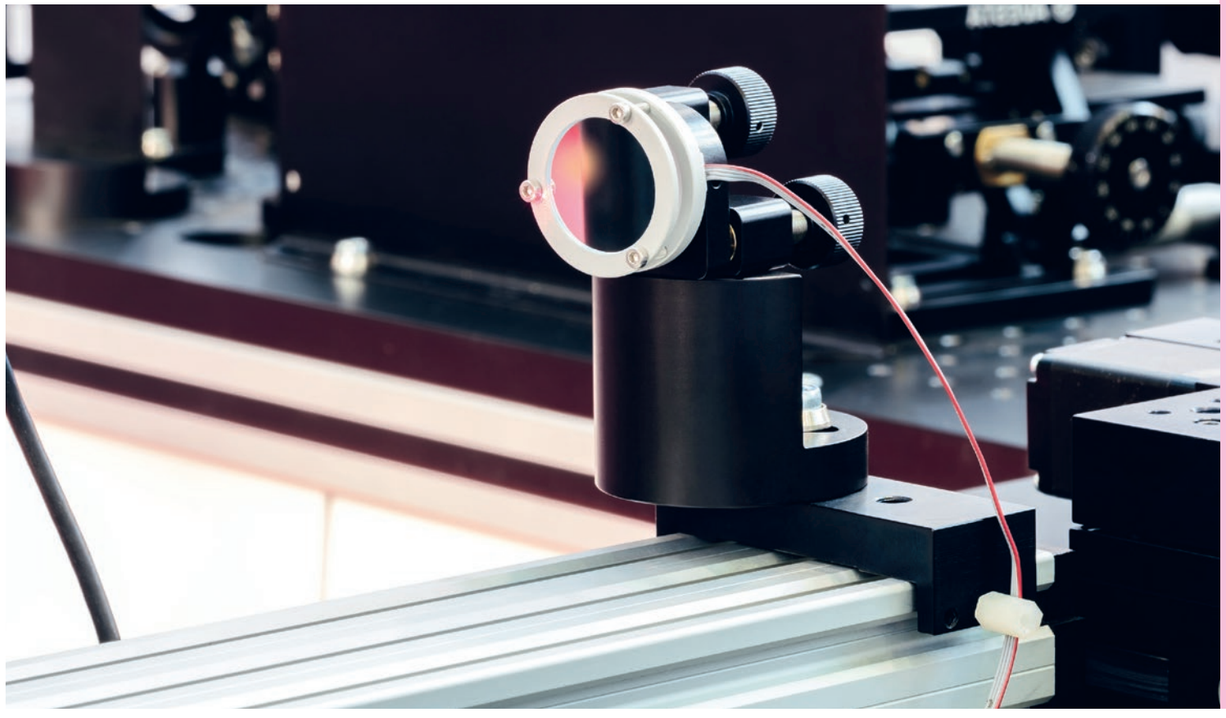
Les opposants invoquent principalement des arguments éthiques. Que leur répondez-vous ?
Les questions éthiques sont légitimes. Mais il est important de rappeler que la réforme ne supprime pas les contrôles existants. Les exportations continueraient de faire l'objet d'autorisations fédérales. Les ventes vers des États violant gravement les droits humains ou présentant un risque élevé de détournement resteraient interdites. Le Conseil fédéral conserverait également la possibilité d'intervenir pour des raisons de politique étrangère, de neutralité ou de sécurité. Ainsi, pour Swissmem, le débat n'oppose pas éthique et économie. Il s'agit de savoir si la Suisse souhaite conserver un cadre lui permettant de maintenir certaines compétences industrielles, tout en appliquant des règles strictes en matière d'exportation.

On parle d'emplois hautement qualifiés dans l'ingénierie, la microtechnique, l'électronique ou les matériaux avancés.

↓ L'industrie de la défense donne accès à des programmes internationaux dans de nombreux domaines dont l'optronique, la communication ou la mécanique de précision.

Quel message adressez-vous aux chefs d'entreprise ?
Même lorsqu'elles ne travaillent pas pour le secteur de la défense, de nombreuses entreprises bénéficient indirectement des compétences, des innovations et des réseaux industriels développés dans ces domaines. La Suisse a bâti sa prospérité sur sa capacité à rester présente dans les niches technologiques les plus exigeantes. Les secteurs de la défense, de l'aéronautique, du spatial ou du médical partagent souvent les mêmes savoir-faire, les mêmes procédés et, parfois, les mêmes fournisseurs. Cette votation pose une question plus large : voulons-nous continuer à développer ces compétences de pointe en Suisse ou accepter qu'elles soient progressivement transférées ailleurs ?

Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus en cas de rejet de la réforme ?
Le risque est double. D'abord, voir disparaître peu à peu une partie des compétences technologiques qui font la force de notre industrie. Ensuite, accentuer la dépendance de la Suisse envers des fournisseurs étrangers pour l'équipement de son armée. Cette votation ne porte donc pas uniquement sur l'exportation de matériel de guerre. Elle touche aussi à la capacité de notre pays à préserver son savoir-faire industriel, son potentiel d'innovation et une part de son autonomie stratégique.



POUR SES 20 ANS, LE BUSINESS CLUB FAIT LA UNE !

Le Business Club de la CVCI a célébré son 20e anniversaire lors d'une soirée unique organisée dans le cadre prestigieux de Millennium. Un rendez-vous placé sous le signe du partage, de l'inspiration et de la convivialité, réunissant membres et partenaires pour marquer deux décennies d'échanges et de développement du réseau économique vaudois.

Texte **Dara Eap** Photo **Zuzanna Adamczewska-Bolle**

Point fort de la soirée, la conférence de Dominic Forget, ancien hockeyeur professionnel, a captivé l'audience autour du thème « De la glace au bureau : la résilience au service de la performance ». À travers son parcours sportif de haut niveau et sa reconversion professionnelle, il a mis en lumière les nombreux parallèles qui existent entre le sport et le monde de l'entreprise.

En partageant les défis rencontrés tout au long de sa carrière, ainsi que les enseignements tirés de ses réussites comme de ses épreuves, il a offert aux participants des clés de réflexion concrètes et directement transposables au monde professionnel. Avec authenticité et dynamisme, Dominic Forget a notamment souligné l'importance de savoir rebondir face aux difficultés, de transformer les échecs en opportunités d'apprentissage et de cultiver un état d'esprit orienté vers la progression. Son intervention a également mis en évidence le rôle essentiel de l'esprit d'équipe, de la discipline et de l'engagement dans la construction d'une performance durable, que ce soit sur la glace ou dans l'environnement professionnel.





↑ Dominic Forget, ancien hockeyeur professionel, devenu conseiller en prêts hypothécaires



Après ce moment riche en enseignements, les participants ont poursuivi les échanges lors d'un cocktail dînatoire festif, favorisant les rencontres et les retrouvailles entre membres du Club. La célébration s'est prolongée tard dans la nuit avec un concert privé au Montreux Jazz Club, offrant une conclusion mémorable à cette soirée anniversaire.
Cet événement a été l'occasion de remercier chaleureusement les membres pour leur confiance et leur fidélité au cours de ces vingt dernières années. Plus qu'un anniversaire, cette soirée a rappelé les valeurs qui font la force du Business Club depuis sa création : l'ouverture, le partage d'expériences et la création de liens durables entre les acteurs de l'économie régionale.

20 ans à vos côtés, 20 ans de confiance… et l'histoire continue



20 ANS DU BUSINESS CLUB
VISAGES ET TÉMOIGNAGES



FRANCINE BIELAWSKI

Directrice et fondatrice de Vent'astic
Membre du Business Club depuis 2017
Pour moi, le Business Club est beaucoup plus convivial que la CVCI en général. Je recommande volontiers à mes clients d'adhérer à la CVCI parce que c'est une entité dynamique, qui organise de beaux événements. Mais le Business Club est encore plus qualitatif. J'y rencontre de bons clients, des gens qui ont suivi mes formations et on se sent un peu plus « en famille ». L'équipe du Business Club met en avant ses membres et organise des événements très qualitatifs auxquels j'ai toujours beaucoup de plaisir à participer.



PHILIPPE PERAKIS

Directeur de BeVisible
Membre du Business Club depuis 2023
Ce qu'il y a de merveilleux avec le Business Club, c'est qu'on se retrouve entre entrepreneurs. Je n'y viens pas forcément pour faire du business. J'y viens pour partager, pour échanger, pour avoir un regard extérieur sur mon entreprise. On peut se dire des choses car on est, pour la plupart, chefs d'entreprise. Ce regard-là, il est précieux. Le Business Club nous ouvre des portes, nous permet de créer des liens, des ponts. Je suis au Business Club depuis quelques années déjà. J'y suis bien et j'y reste !

ERIC MAIRE

Fondateur et CEO de Swissawa
Membre du Business Club depuis 2022
J'apprécie beaucoup la CVCI mais surtout le Business Club, qui permet de réunir des dirigeants d'entreprises. Il propose des événements exceptionnels, en petits groupes, conçus pour encourager les échanges, le partage d'expériences et le développement du réseau. Grâce au Business Club, on peut faire des affaires de manière très efficace.



GABRIELLA SINICCO

Cofondatrice et directrice Ventes et Marketing de Sinartis
Membre du Business Club depuis 2011
Le Business Club est un réseau que j'affectionne tout particulièrement. Il m'a permis de créer des connexions au niveau business, de mieux connaître le tissu économique vaudois et également de lier de très belles amitiés. Je recommande à quiconque souhaitant développer son réseau, non seulement professionnel, mais également amical, de rejoindre le Business Club.







JOBIN SA

Votre partenaire informatique 360°

Logiciels métiers | Matériel grand format | Matériel et Solutions IT

Conseil . Implémentation . Service après-vente

CONTACT@JOBINSA.CH | WWW.JOBINSA.CH

+41 21 622 71 00

Chalet des Vignerons

Venez pour le vin. Restez pour l'ambiance.

19-21.11.2026 Tolochenaz

26-28.11.2026 Nyon

Réservez votre dégustation sur : cavedelacote.ch

CAVE DE LA CÔTE

20 ANS DU BUSINESS CLUB
VISAGES ET TÉMOIGNAGES



LESLIE CARRON

Fondatrice de HUMAD
Membre du Business Club depuis 2026
Cela fait plusieurs années que j'étais à la recherche d'un groupe de réseautage qui corresponde à mon business, avec des personnes qui me ressemblent. J'ai un peu cherché et je pense avoir trouvé au Business Club quelque chose qui me convient !

SÉBASTIEN BARBERIS

Responsable de l'agence BCV St-François
Membre du Business Club depuis 2024
Le Business Club est pour moi l'occasion de rencontrer des personnes d'horizons différents, de métiers différents, avec des expériences différentes. Ces rencontres peuvent devenir des relations d'affaires, des recommandations, du référencement, et au-delà de ça, parfois même des amitiés. Les événements organisés par le Business Club sont souvent hyper intéressants et enrichissants. On ne s'ennuie jamais ! C'est un club très sympathique, qui réunit des personnes très sympathiques. Merci et longue vie au Business Club de la CVCI !





SERGE COGLIATTI

COO Ingeus Switzerland
Membre du Business Club depuis 2014
Le Business Club m'offre la possibilité de retrouver des gens que j'ai connus dans d'autres contextes - et qui sont également devenus membres du Club - mais également de créer des liens avec des chefs d'entreprises que je ne connais pas encore. Ce sont toujours des moments sympathiques.

THOMAS BOLTZ

Directeur adjoint des événements Millennium Center et manager du Montreux Jazz Club
Membre du Business Club depuis 2023
Nous bénéficions grâce au Business Club d'événements et d'un réseau de qualité. J'ai toujours plaisir à y prendre part. Ce qui me surprend, c'est qu'on a régulièrement de nouveaux rendez-vous, des nouvelles thématiques, donc rien n'est monotone et ça, c'est vraiment chouette ! J'apprécie particulièrement le fait que l'équipe de la CVCI soit toujours à l'écoute, proactive, arrangeante et disponible pour nous aider, répondre à nos demandes et nous mettre en relation avec d'autres entreprises membres.



RACHAT D'ANNÉES : UN ATOUT PRÉVOYANCE

Le rachat d'années dans le 2e pilier permet de combler des lacunes de prévoyance, d'améliorer ses futures prestations et de bénéficier d'avantages fiscaux souvent appréciables.

Une entrée tardive dans la vie active, une interruption de carrière, un divorce ou une évolution salariale importante peuvent entraîner une lacune de prévoyance. De nombreux assurés disposent ainsi d'un potentiel de rachat dans leur 2e pilier, selon les dispositions de leur caisse de pension.
Le rachat présente un double avantage : il augmente l'avoir de vieillesse et peut améliorer les prestations de retraite. Son effet sur les prestations en cas d'invalidité ou de décès dépend du règlement de la caisse de pension. Les montants versés sont en principe déductibles du revenu imposable, ce qui permet de réduire la charge fiscale. Il peut être intéressant d'échelonner les rachats sur plusieurs années.

Avant tout versement, il convient de vérifier les conditions de sa caisse de pension et son potentiel de rachat. Les prestations résultant d'un rachat ne peuvent pas être versées sous forme de capital avant l'échéance d'un délai de trois ans.
Renseignez-vous auprès de votre caisse pour connaître les conditions applicables et le montant maximal que vous pouvez racheter.



Retraites Populaires

Christophe Cavin
Responsable du service entreprises et institutions



EUROPE : LA RAISON AUX ÉTATS, LA RESPONSABILITÉ AU NATIONAL

Le « oui » du Conseil des États aux Bilatérales III marque une étape importante pour la stabilité des relations entre la Suisse et l'Union européenne. Un signal bien accueilli en Suisse romande, même si l'issue du dossier reste incertaine au Conseil national.

Texte **Romaine Morard Nidegger**

Depuis trop longtemps, les entreprises évoluent dans l'incertitude quant à l'avenir des relations entre la Suisse et l'Union européenne. Le Conseil des États a choisi d'avancer. Après des années de débats et d'hésitations, c'est maintenant que se joue la capacité de la Suisse à garantir un cadre stable avec son principal partenaire économique.

Le choix du pragmatisme

Avouons-le, nous avons quelque peu tremblé en suivant les débats. Entre les demandes de durcissement et les interrogations sur plusieurs éléments du « paquet », rien n'était gagné d'avance. La forte mobilisation du Conseil fédéral, représenté par trois conseillers fédéraux, témoignait d'ailleurs de l'importance de l'enjeu.

Mais en validant l'essentiel du compromis négocié ces derniers mois, notamment sur la protection des salaires, le Conseil des États a finalement fait le choix du pragmatisme. La Chambre haute a refusé de remettre en cause des équilibres patiemment construits entre le Conseil fédéral, les partenaires sociaux et les milieux économiques. Au moment décisif, une majorité de sénateurs a considéré qu'il valait mieux préserver l'architecture générale du projet que rouvrir des négociations dont personne ne pouvait garantir l'issue.
Rien n'est encore acquis. Le véritable test politique attend désormais le Conseil national pour la session de Noël. En cédant aux tentations de surenchère, il prendrait le risque de fragiliser un équilibre difficilement négocié et donc les chances d'aboutir des Bilatérales III.

Une réalité romande

Pour la Suisse romande, les relations avec l'Union européenne ne relèvent pas d'un débat abstrait. Elles touchent directement l'activité des entreprises, l'emploi et l'attractivité de la région. À l'heure où le dossier entre dans une phase décisive, cette réalité devra peser pleinement dans les choix du Conseil national.



LE RETOUR DE L'ATOME

Le référendum sur le contre-projet indirect à l'initiative populaire « Stop au blackout » a abouti avec plus de 130'000 signatures récoltées. Le peuple devra se prononcer sur le retour de l'énergie nucléaire, probablement en février prochain. La CVCI soutient cet objet.

Texte **Jean-François Krähenbühl**

Le débat sur le retour de l'énergie nucléaire aura bel et bien lieu sur la place publique. Les opposants au contre-projet à l'initiative « De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout) » ont récolté 131'000 signatures à l'issue du référendum qu'ils ont lancé l'été dernier. « Le succès de cette collecte montre que la population rejette le retour de l'atome, une technologie coûteuse et dangereuse qui renforce notre dépendance aux importations d'uranium, notamment en provenance de Russie », écrit la coalition « Non aux nouvelles centrales nucléaires » dans un communiqué diffusé dans la foulée. La population suisse votera donc contre la possibilité de construire de nouvelles centrales nucléaires, vraisemblablement en février prochain.

Rester ouverts aux technologies

Pour mémoire, le Conseil fédéral a décidé, en août 2024, de recommander le rejet de l'initiative populaire « De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout) », car son acceptation impliquait une nouvelle répartition des compétences entre la Berne fédérale et les cantons, ce qu'il ne jugeait pas souhaitable. Il lui a en revanche opposé un contre-projet indirect proposant de lever l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires, à travers une simple adaptation de la loi sur l'énergie nucléaire (LENu). Dans l'idée de continuer à renforcer la sécurité de l'approvisionnement en électricité à long terme de notre pays, il entendait ainsi rester ouvert aux différentes technologies permettant d'atteindre cet objectif.

Dans sa réponse à une consultation datant de mars 2025, la CVCI a apporté son soutien à ce contre-projet, estimant que pour parvenir à couvrir des besoins en électricité grandissants, notre pays ne peut pas se permettre d'exclure ou d'interdire les technologies climatiquement neutres. C'est pourquoi elle juge pertinent de lever l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires, d'autant que les avancées technologiques dans le domaine promettent de rendre cette source énergétique plus efficiente et plus sûre à l'avenir.

La loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables, adoptée en juin 2024, vise certes à accélérer le développement de ces agents énergétiques et à augmenter la production dans ce domaine. Mais rien ne garantit que les objectifs fixés soient réellement atteints car des oppositions, des obstacles techniques et économiques entraîneront des retards de plusieurs années, voire de décennies dans de nombreux projets.

Croissance continue

Aujourd'hui déjà, la Suisse produit trop peu d'électricité pour subvenir à ses besoins en hiver. Au-delà de ce constat, il est évident que la croissance continue de nos besoins en lien avec le développement de la mobilité électrique et de la numérisation commande d'être proactif dès maintenant. L'essor quasi exponentiel du recours à l'intelligence artificielle pose lui aussi un défi majeur.

Le constat est clair : pour parvenir à couvrir des besoins en électricité croissants, nous ne pouvons pas nous permettre d'exclure ou d'interdire des technologies. Aussi la CVCI recommande-t-elle d'adopter ce contre-projet lors du scrutin qui lui sera consacré, selon toute vraisemblance le 28 février prochain, mais la date reste à confirmer.



→ La centrale de Leibstadt (KKL), dans le canton d'Argovie, compte parmi les 3 sites nucléaires en exploitation en Suisse.

economiesuisse
Comment gérer l'augmentation de la consommation ?

Le nucléaire suisse s'éteindra d'ici 25 ans. Le vrai débat porte donc sur l'après. Comment à la fois le remplacer à temps et produire plus d'électricité pour gérer l'augmentation de la consommation ?

Les opposants au nucléaire savourent le succès de leur référendum visant le contre-projet à l'initiative « Blackout ». Les 130'000 signatures récoltées impressionnent et relancent le combat contre cette énergie. Pourtant, ils ont déjà gagné : les centrales suisses vieillissent et fermeront d'ici 25 ans. Ce n'est donc pas de nucléaire dont il faut débattre, mais des suites de son arrêt. Pourrons-nous remplacer à temps des installations qui fournissent 40 % de la production électrique hivernale, tout en faisant face à une augmentation de la consommation ?

L'objectif est d'y parvenir grâce aux énergies renouvelables. Si leur potentiel est indiscutable, leur déploiement reste incertain tant qu'il faudra 20 à 25 ans de procédures pour installer quelques éoliennes ou rehausser un barrage. De plus, le contexte énergétique international est devenu très volatil.

Face à ces incertitudes, les parlementaires fédéraux ont judicieusement choisi de renforcer la sécurité d'approvisionnement, en réintégrant le nucléaire dans l'éventail des solutions possibles. Mais l'essentiel demeure : si des projets de centrales étaient présentés, ce sera toujours au peuple suisse de décider de les soutenir ou pas.

Dominique Rochat
Responsable de projets, economiesuisse

ADAPTER, TRANSFORMER OU CONSTRUIRE ?

Coûts énergétiques élevés, manque d'espace et de flexibilité, locaux vieillissants ou inadaptés : quand un site d'activités ne répond plus aux besoins d'une PME, trois stratégies immobilières peuvent être envisagées.

Adapter l'existant
Mise aux normes, remplacement du système de production de chaleur/de froid, amélioration de la ventilation : des interventions ciblées pour réduire les consommations énergétiques et améliorer le confort des locaux.

Transformer le site
Réorganiser les espaces, agrandir le bâtiment, revoir son concept énergétique : le site actuel évolue pour accompagner le développement de l'entreprise.

Construire un nouveau site
Un bâtiment neuf, conçu pour répondre aux besoins actuels de l'entreprise et pensé pour s'adapter à ses évolutions futures. Une option pertinente lorsque le site actuel atteint ses limites.

Quelle stratégie choisir et comment la mettre en œuvre ?
Le choix repose sur une analyse complète : état des locaux, potentiel d'adaptation ou de transformation du bâti existant, besoins actuels et futurs, budget et délai jusqu'à la mise en service. L'équipe d'Ischer Développement accompagne les dirigeants de PME et propriétaires de site d'activités de la réflexion à la réalisation : conseil stratégique pour poser le diagnostic et orienter le choix, assistance à maîtrise d'ouvrage pour défendre leurs intérêts durant le projet, ou encore pilotage de l'exécution sur le chantier.



ISCHER

Robert Ischer
Fondateur d'Ischer Développement
ischer-developpement.ch

Immeubles commerciaux et d'artisanat



Bâtiment des Avouillons à Gland, développé par Ischer Développement

Aujourd'hui plus que jamais il est primordial de prendre les bonnes décisions quant au choix de vos locaux ou aux changements à anticiper

Nous vous accompagnons :
- Pour la vente de votre bâtiment ou de votre terrain
- L'étude du développement et de la valorisation de votre bien
- La recherche de partenaires dans une opération de sale-and-leaseback
- La recherche de surfaces d'activités
- La recherche de locataires et la mise en valeur de vos locaux commerciaux

www.bernard-nicod.ch
BERNARD Nicod
Depuis 1977

Contactez nos spécialistes en immobilier commercial :

Vente : Anabela Ramuz
Direct : +41 21 331 17 87
Mobile : +41 79 641 50 57
anabela.ramuz@bernard-nicod.ch

Location : Alice Cherpillod
Direct : +41 21 331 17 25
Mobile : +41 79 367 76 67
alice.cherpillod@bernard-nicod.ch

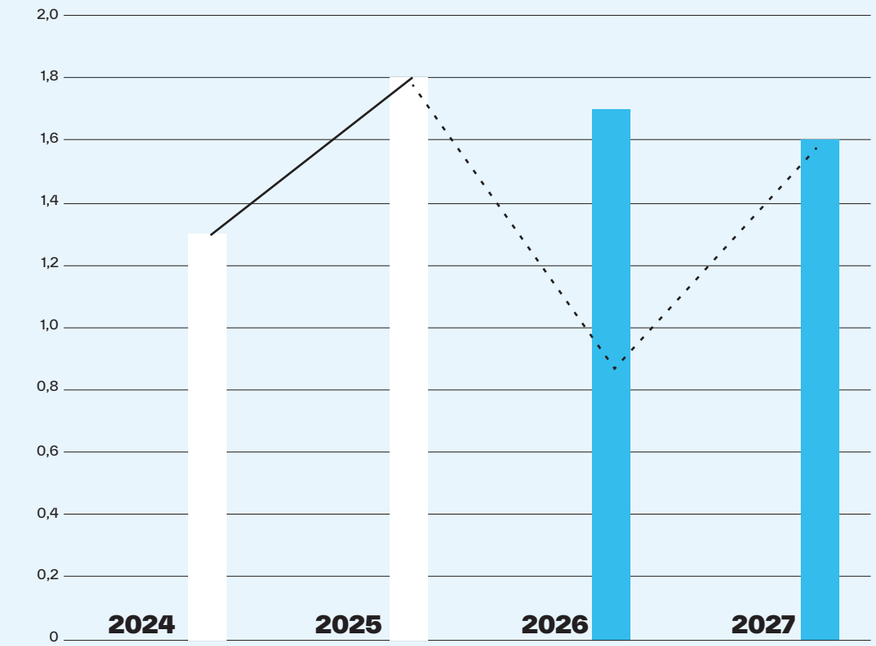
TENDANCES ÉCONOMIQUES

Prévisions de croissance

En septembre, le Groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles a revu à la hausse ses prévisions pour la croissance économique du pays en 2026.

- Données historiques
- Prévisions actuelles (sept. 2026)
- Prévisions précédentes (juin 2026)

Source : SECO



Taux de change 1€ en CHF

Après un record historique en mars, le franc suisse s'est nettement replié face à l'euro jusqu'en septembre, avant de retrouver de la vigueur début octobre. Si un franc fort contribue à lutter contre l'inflation importée, notamment dans le cas de l'énergie, les entreprises exportatrices en souffrent.

Source : BNS



« DES ORGANISMES COMME GENILEM SONT ESSENTIELS »

De nombreuses entreprises accompagnées par GENILEM à leurs débuts ont choisi de s'impliquer à leur tour en soutenant les nouvelles générations d'entrepreneurs. Témoignage de Wiktor Bourée, parrain alumni et CEO de Technis.

Texte **Jean-François Krähenbühl**



↑ « Nous apprenons aussi beaucoup en voyant les nouveaux projets qui se développent », explique Wiktor Bourée.

L'association GENILEM, dont la mission consiste à aider les entrepreneurs des cantons de Vaud et Genève à bâtir des sociétés viables et innovantes, peut compter sur celles et ceux qu'elle a accompagnés à leurs débuts. Grâce au soutien de parrains alumni, une quarantaine de jeunes entreprises peuvent ainsi profiter d'un programme d'accompagnement sans en porter la charge financière.

Un accompagnement humain

C'est le cas de Wiktor Bourée, CEO de la société lausannoise Technis, spécialisée dans la mesure et l'analyse des flux dans les espaces physiques (immobilier, commerce, mobilité, événements). Fondée il y a un peu plus de dix ans, elle a bénéficié d'un accompagnement de trois ans. « GENILEM a joué un rôle assez essentiel dans notre développement, explique Wiktor Bourée. Ce sont des coaches généralistes qui œuvrent quasiment comme des psys en insistant sur l'aspect personnel. Ils nous ont permis de structurer notre modèle d'affaires avec leur accompagnement basé sur l'humain. »

Passionné par l'énergie, au bénéfice d'un parcours académique qui l'a conduit à l'EPFL, à l'EPFZ et à Harvard, Wiktor Bourée a fondé la start-up Technis en 2015. L'entrepreneur ne tarit pas d'éloges sur GENILEM, dont la communauté de parrains se compose actuellement de six membres fondateurs, trente membres privés et institutionnels, dix parrains alumni et onze villes et communes. Tous et toutes contribuent ainsi au renouvellement du tissu économique lémanique, avec une vision responsable et durable.

« Redonner et repartager »

Technis met son propre vécu entrepreneurial et son expérience d'ancien bénéficiaire au profit de la nouvelle génération d'entreprises encadrées par l'association, que ce soit du temps consacré ou l'envoi d'équipes à des comités de sélection. « Lorsque vous avez reçu, vous avez envie de redonner et de repartager ce que vous avez appris. Des organismes comme GENILEM sont essentiels à la réussite du tissu économique et d'innovation. Nous y croyons et avons envie d'y contribuer pour accompagner des projets. Nous apprenons aussi beaucoup en voyant les nouveaux projets qui se développent. »

Wiktor Bourée encourage tout type de créateur et créatrice à tester leurs idées avec GENILEM, qui s'est bien développé ces dernières années en soutenant de nombreux projets avec davantage de coaches. « Je souhaite par ailleurs que les acteurs de notre tissu économique et politique contribuent à ce genre d'organisme, c'est très important. Sans eux, il y aurait moins de réussites et de projets lancés. Ce soutien est d'autant plus nécessaire par les temps qui courent », conclut le CEO de Technis. **technis.com**

« Lorsque vous avez reçu, vous avez envie de redonner »

Soutenez ceux qui soutiennent !

GENILEM est une association à but non lucratif qui soutient les entrepreneuses et entrepreneurs dans le développement et la création d'entreprises viables et responsables. Sa mission est de leur offrir un coaching personnalisé qui les aide à surmonter les défis inhérents à la création et à la croissance d'une entreprise. Issue d'un partenariat public-privé, appuyé par les cantons de Vaud et de Genève, GENILEM compte également sur plus de 40 entreprises marraines qui soutiennent ainsi activement le renouvellement de notre tissu économique.

Et pour poursuivre cette mission d'importance dans la durée, GENILEM est toujours heureux d'élargir le cercle de ses parrains. Qu'on se le dise !

www.genilem.ch

LITTLECUBES, LA LUMIÈRE COMME GUIDE

Récompensé le 17 septembre par le Grand Prix et le prix Coup de cœur du Public lors de la remise des Prix FIT Impact, le designer vaudois Sasha Iatsenia développe LittleCubes, un cube lumineux qui aide les enfants autistes à gagner en autonomie au quotidien, sans écran.

Texte **Dana Suchet**

En 2024, Sasha Iatsenia termine son Bachelor en Media & Interaction Design à l'ECAL. Durant son projet de diplôme, il découvre qu'il est lui-même autiste et imagine alors un outil qu'il aurait aimé avoir enfant : un cube lumineux qui séquence les routines avec la lumière. Il teste le cube auprès d'une quinzaine de thérapeutes et d'une trentaine d'enfants.

Des gestes simples, des défis quotidiens

Pour certains enfants autistes, se brosser les dents, s'habiller ou gérer ses émotions peut représenter un défi. Les supports utilisés pour les accompagner demandent parfois du temps à préparer et ne captent pas toujours leur attention. Avec LittleCubes, les routines deviennent visuelles et ludiques. Depuis une application, le thérapeute prépare un exercice adapté à l'enfant. Le cube s'illumine au fil des étapes pour lui montrer sa progression et ce qui l'attend, sans écran. « Le cube est magique. Ça les stresse moins qu'avec le timer, peut-être car elles savent qu'à la fin elles auront la récompense avec toutes les lumières », témoigne Barbara, dont les filles ont testé LittleCubes.

Du diplôme à l'entreprise

L'école spécialisée La Cassagne, qui accueille des tests et soutient financièrement le projet, encourage Sasha à poursuivre. Sa directrice pédagogique lui annonce même que, s'il abandonne, elle appellera le directeur de l'ECAL pour qu'il le pousse à continuer. Sasha Iatsenia poursuit l'aventure et crée LittleCubes. Développé avec des thérapeutes, le cube a déjà servi lors de plus de 5'000 séances encadrées par des professionnels. Une étude préparée en collaboration avec H4 La Source réunit plus de huitante thérapeutes et familles.

Le 17 septembre, LittleCubes remporte le Grand Prix de 20'000 francs et le prix Coup de cœur du Public de 5'000 francs lors de la remise des Prix FIT Impact de la Fondation pour l'Innovation et la Technologie (FIT).

« Nous avons déjà commercialisé des cubes à très petite échelle. Ce prix va nous permettre de passer à une plus grande échelle, de construire les cubes ici à Lausanne, dans un atelier protégé, et de partager ce projet avec un plus grand public », explique Sasha Iatsenia. **littlecubes.ch**

Coups de cœur du Jury

Gynecare+, fondée par Lirjeta Maxhuni, et Blocsy, fondée par Samuel Carville, remportent chacune un prix Coup de cœur du jury de 10'000 francs



DROIT DU TRAVAIL

Certificat de travail : mentionner ou non une incapacité ?

Texte **Service juridique**

I. Préambule

Dans la présente fiche, il est traité d'une question délicate, soit la mention d'une ou de plusieurs incapacités de travail – les principes généraux liés au certificat de travail étant traités à part (cf. fiche juridique n°1). Tout d'abord sont posés les principes, puis quelques exemples de jurisprudence et, pour terminer, ce qu'il y a lieu de retenir.

II. Principes

Premièrement, de manière générale, des éléments liés à la santé ne sont admis dans un certificat que restrictivement. Mais, de quels éléments s'agit-il ? La nature des incapacités ne peut jamais être révélée, même si l'employeur la connaît. En revanche, une longue absence ou de nombreuses absences cumulées sont parfois des informations utiles à transmettre à un futur employeur.

La condition primordiale est que ces absences aient eu des conséquences négatives avérées sur les prestations ou l'attitude de l'employé. Cette condition peut paraître subjective. C'est pourquoi, il faut y ajouter : l'incapacité provoque une inaptitude au travail dans la profession exercée jusqu'alors ou, en tout cas, une incertitude sur la capacité de travail future du salarié. Si cette deuxième condition n'est pas remplie, il est difficile d'admettre la mention des incapacités, sauf si, par exemple, la durée des absences cumulées est très importante par rapport à la durée totale des rapports de travail et que cela donnerait une fausse impression quant à l'expérience professionnelle.

III. Jurisprudence

ATF 8C_134/2018

La personne a été employée du 1er mars 2014 au 31 août 2016. Durant cette période, elle a été absente 14 mois en tout, en raison de maladie, grossesse et congé maternité. Comme les absences de la collaboratrice représentent non loin de la moitié de la durée des rapports de travail, au demeurant relativement courte, il y a lieu de les mentionner dans le certificat de travail. A défaut, un futur employeur risquerait de se faire une fausse idée de l'expérience acquise.

ATF 4A_187/2010

L'employé a débuté son activité en mars 2004. D'août 2007 à janvier 2009, date à laquelle les rapports de travail se sont terminés, ce dernier a été en incapacité de travail. La longue absence a pu être mentionnée dans le certificat selon le TF, car même si la maladie n'était pas le motif de la résiliation, on ne pouvait prévoir, à la fin des rapports de travail, si et quand le collaborateur retrouverait sa capacité de travail. En effet, sa maladie remettait en question de manière importante son aptitude à exercer dans le futur son activité précédente.

Arrêt du Tribunal cantonal zurichois (JAR 2006 p. 565) :

Une incapacité totale ou partielle de 6 mois sur une durée totale des rapports de travail de 25 mois n'a pas pu être mentionnée dans le certificat en question.

Arrêt du Tribunal cantonal neuchâtelois (RJN 2004 p. 79) :

Les rapports de travail ont duré 5 ans, avec une incapacité de travail à 50 % sur 1.5 an. Il n'a pas été possible de mentionner l'incapacité, car il n'y a pas eu d'impact sur la qualité du travail ou l'attitude de l'employé.

IV. Conclusions

Mentionner des éléments en lien avec une ou des incapacités de travail ne doit pas devenir la règle. Toutes les conditions ci-dessus doivent être respectées. En outre, il est primordial de respecter une des obligations de base en ce qui concerne la rédaction de certificats de travail : la bienveillance, tout en respectant la personnalité du travailleur et les règles liées à la protection des données. Pour trancher, il peut être utile de se demander si le certificat semble erroné sans une telle mention. Si tel ne devait pas être le cas, il est recommandé de ne pas l'inclure.

Fiche N°198

Retrouvez toutes les fiches juridiques sur le portail CVCI

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE TRÈS RENTABLES

L'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) développe son offre de soutien aux économies d'électricité avec le programme EffEl. Si votre entreprise a déjà mis en œuvre de telles mesures depuis le 1er janvier 2025 ou qu'elle prévoit de le faire, l'AEnEC vous accompagne. Le point avec Martin Kernen, chef de secteur.

Propos recueillis par **Jean-François Krähenbühl** Photo **AEnEC**

Pour atteindre une économie annuelle de 2 térawattheures d'ici à 2035 fixée par le Parlement fédéral, on a introduit le programme de l'Efficacité Electrique (EffEl). En quoi consiste-t-il ?

Le programme EffEl soutient financièrement la réalisation de mesures d'économie d'électricité, notamment dans les entreprises. Cela peut aller de mesures d'optimisation d'installations techniques, qui nécessitent très peu d'investissement et sont très rentables, à des mesures de remplacement d'installations obsolètes par des équipements performants. Pour obtenir ce soutien, l'entreprise doit déclarer les mesures d'économie d'électricité qu'elle a réalisées depuis 2025 ou qu'elle planifie. Après évaluation par l'Office fédéral de l'énergie, l'entreprise reçoit une confirmation du montant de subvention accordé. Elle perçoit le montant une fois la mesure mise en œuvre.

Comment l'AEnEC soutient-elle les entreprises dans la mise en œuvre de ce programme ?

L'AEnEC accompagne les entreprises dans tout le processus, de l'identification des mesures à la transmission du soutien financier à l'entreprise en passant par l'évaluation des économies. Concrètement, le conseiller AEnEC se rend dans l'entreprise et évalue, avec l'exploitant, les possibilités d'économie d'électricité. Il vérifie si telle ou telle mesure est éligible, estime les économies escomptées et le montant du soutien pour chacune d'entre elles. Sur cette base, l'entreprise décide quelles mesures elle veut mettre en œuvre. Une fois la mesure réalisée, elle l'annonce à son conseiller et l'AEnEC lui verse le montant du soutien correspondant.

Quels sont les bénéfices pour une entreprise ?

Le programme EffEl amène un soutien initial bienvenu pour la réalisation des mesures. Comme pour toutes mesures d'efficacité énergétique, le bénéfice principal reste la réduction de la facture d'électricité pendant toute la durée de vie des mesures, ce qui a toute son importance dans un contexte de très forte compétition internationale avec des prix d'énergie de plus en plus fluctuants.



↑ «Le bénéfice principal reste la réduction de la facture d'électricité pendant toute la durée de vie des mesures», estime Martin Kernen.

L'AEnEC fête cette année ses 25 ans. Quel bilan en tirez-vous ?

C'est un formidable engagement au service des industries et des PME suisses, de l'idée initiale qui date de la fin des années 1990 à l'accompagnement de plus de 4000 entreprises dans leur démarche d'efficience énergétique et de décarbonation.

Vingt-cinq ans, c'est également le bon moment pour se réinventer ! L'AEnEC peut compter sur son expérience, celle de ses 150 conseillers sur le terrain ainsi que les derniers développements technologiques pour des conseils plus avisés et des démarches plus efficientes et rapides.

enaw.ch/fr

À LOUER OU À VENDRE

HALLE INDUSTRIELLE À DOMDIDIER (FR)



2 × 3’200 m²
surfaces industrielles

580 m²
bureaux sur trois étages

Disponible de suite
Route de l’Industrie 61–68
1564 Domdidier

GROUPE NORDMANN

Filipe Lago
079 903 27 47
lago@nordmann-holding.ch

WWW.GROUPE-NORDMANN.CH

SPRINT
VOTRE IMPRIMEUR SA

Une impression locale pour une économie durable !

1400 Yverdon-les-Bains
024 424 84 84
info@votreimprimeur.ch
www.votreimprimeur.ch



Nettoyage · Conciergerie · Facility Services

Des environnements de travail propres, durables et sereins.

- Un seul partenaire pour tous vos besoins
- Une solution globale, sur mesure
- Qualité constante et équipes de confiance
- Moins de gestion, plus de sérénité

Scannez le QR-code et obtenez votre devis gratuit et sans engagement

www.eco2net.ch

Lausanne 021 804 61 48 | Vevey 021 921 00 33 | Yverdon-les-Bains 024 425 30 00 | Fribourg 026 675 30 03 | Neuchâtel 032 730 28 18

DES SOUTIENS FINANCIERS BIENVENUS

La Fondation de la CVCI contribue financièrement à des actions d’intérêt général utiles au développement de l’économie.
Le but consiste à favoriser le maintien et la création d’entreprises, l’emploi, la formation, l’insertion ou l’intégration professionnelle.

Sélection de soutiens récents

Fondation IPT
La Fondation de la CVCI a accordé à la Fondation IPT un soutien financier pour la période 2026-2028. L’an dernier, ce programme qui vise l’insertion, la réinsertion et l’orientation, a permis d’accompagner 310 personnes à la recherche d’un emploi ne bénéficiant pas, ou plus, du soutien des assurances sociales. Les bénéficiaires sont souvent confrontés à des freins importants à leur réinsertion, notamment des problèmes de santé (45 %), un âge supérieur à 50 ans (37 %) ou l’absence de formation certifiante.
L’impact du programme est concret : près d’un bénéficiaire sur deux a retrouvé un emploi en 2025, grâce à un accompagnement personnalisé associant coaching, formations, soutien psychologique et immersion en entreprise. La Fondation IPT répond à un besoin réel pour des personnes qui se trouvent souvent en marge des dispositifs publics. La qualité de son accompagnement et les résultats obtenus démontrent une utilisation efficace des fonds privés mobilisés.

Prix à l’Innovation Durable WILL BEE
Ce prix récompense chaque année les innovations pour une construction durable : réemploi, circularité, réduction de l’empreinte carbone et matériaux bio- et géosourcés. Il combine un concours avec quatre prix et dotations, une finale publique et des actions de valorisation et de mise en réseau tout au long de l’année. La 3e édition aura lieu le 16 novembre prochain.
L’édition 2025 (soutenue par la Fondation) a compté 31 candidatures, 12 finalistes et plus de 250 participants. Cette édition a démontré la pertinence de ce prix. La manifestation a permis de sélectionner et d’accompagner plusieurs projets innovants ayant connu des développements significatifs. Son impact est cohérent avec les objectifs de la Fondation en matière d’innovation. Aussi la direction de la CVCI accorde-t-elle un soutien pour l’édition 2026 du Prix à l’innovation durable WILL BEE.

H4 – Hands-on Human Health Hub (Fondation La Source, Lausanne)
Le Défi Source est l’événement romand de référence dédié à l’innovation dans le domaine de la santé. L’édition 2026-2027 prévoit un parcours structuré en quatre étapes (immersion, sélection des projets, bootcamp et accompagnement post-événement), permettant non seulement de faire émerger des idées innovantes, mais également d’en assurer le suivi et la concrétisation sur plusieurs mois. La soirée de lancement de la 4e édition du Défi Source a eu lieu le 28 octobre à l’Institut et Haute École de la Santé La Source.
La nouveauté du Défi Source réside dans son approche immersive unique au sein de l’Hôpital Simulé de Beaulieu. Elle favorise l’émergence de solutions concrètes répondant aux besoins réels du terrain et accompagne leur développement jusqu’à leur mise en œuvre.
La direction de la Chambre a reconduit son soutien financier au Défi Source 2026-2027, initiative phare de l’innovation en santé en Suisse romande. Depuis son lancement, le programme a réuni plus de 500 participants, contribué à la création de 7 start-up, décerné 29 prix et touché plus de 10’000 personnes par sa visibilité et ses retombées médiatiques.

La Fondation de la CVCI, c’est :

953’700 francs
de prêts d’études octroyés

234’000 francs
de prix d’excellence

4,2 millions de francs
versés à des actions d’intérêt général

SODEY GRANDIT ET L'HUMAIN RESTE AU CENTRE!

Depuis 2014, Sodey accompagne les humains au cœur des entreprises. Aujourd'hui, elle élargit son offre à la médiation et à la gestion des conflits, pour aider chacun à retrouver le dialogue.

Depuis plus de dix ans, j'accompagne des PME, des dirigeants et des équipes en Suisse romande dans leurs questions RH. Au fil des mandats, un constat s'est imposé: ce qui freine une entreprise, ce sont moins souvent les compétences que les relations. Les non-dits, les tensions qui s'installent, les conflits qu'on laisse traîner.
C'est pourquoi Sodey fait aujourd'hui de la médiation un service distinct. Titulaire d'un CAS en médiation, j'interviens comme tiers neutre pour aider chacun à renouer le dialogue et à trouver lui-même une issue durable.
Ce virage s'accompagne d'une belle nouvelle: Vanessa Luisier et Nathalie Marmier rejoignent l'aventure. Vanessa, formatrice d'adultes avec brevet fédéral et autrice de « Former sans PowerPoint », apporte une pédagogie vivante et concrète. Nathalie, diplômée fédérale en management et organisation, met son expérience au service des structures et des projets.
Ensemble, nous proposons désormais trois axes: l'accompagnement de dirigeants, la médiation et les ateliers-formations. Ce qui nous relie: partir du terrain et de ce que les personnes vivent réellement.

À découvrir sur sodey.ch, entièrement renouvelé.



Elvira Maeder

Sodey

Sophie Dey
sophie@sodey.ch
079 206 65 62
www.sodey.ch

CAVE DE LA CRAUSAZ
FÉCHY

Nouveau

0.0% alcool
100% suisse



Cr0.0se offre toute la finesse d'un vin pétillant, fraîcheur, fruité et élégance... mais sans alcool!

Je commande _____carton (s) de 6 bouteilles Cr00se, à CHF 90.–
Boisson à base de vin désalcoolisé gazeifié sans alcool 0.0%

Livraison offerte en Suisse, offre de lancement jusqu'à fin 2026

Nom:
Prénom:
Adresse:
NPA/Lieu:
Tél:
Signature:

A retourner à : Bettems frères SA, Ch. de la Crausaz 3, 1173 Féchy
ou fechy@cavedelacrausaz.ch - 021 808 53 54

Demain

Pour votre publicité dans

DEMAIN

ANNONCES | ENCARTS | SPONSORING | PUB CREATIVE

urbanic
Régie publicitaire

Avenue de Cour 74 – 1007 Lausanne
info@urbanic.ch – Tél. 079 278 05 94

ZOOM SUR LES COURS À SUIVRE EN 2027

En matière de formation continue, nos experts étoffent le programme. Côté droit du travail et côté export bien sûr, mais aussi sur des sujets variés, en partenariat avec des spécialistes externes.

Texte **Fanny Oberson Gross**

PAR NOS SPÉCIALISTES EN DROIT DU TRAVAIL...

Parce que le cadre bouge tout le temps, les RH comme les chefs d'entreprise ont besoin d'être informés régulièrement des nouveautés législatives et jurisprudentielles. Parmi différents formats, qui répondent à la réalité des agendas des uns et des autres, vous avez le choix:

Les lundis digitaux
Ces webinaires explorent à chaque fois un thème clé différent du droit du travail. Ils seront proposés 11 fois par an, via des webinaires de 2 heures, pratiques et faciles à insérer dans l'agenda.

Les échos des tribunaux
Contenu toujours inédit puisque lié aux nouveautés jurisprudentielles – seront donnés 3 fois par an dans des modules de 2 heures, à suivre à la CVCI ou à distance.

Le contrat de travail
Le contrat de travail – formation complète certifiée sur 6 jours de cours – abordera les situations concrètes auxquelles les RH et chefs d'entreprise sont confrontés:
- Types de contrats & début des rapports de travail
- Durée du travail
- Rémunération
- Vacances, congés spéciaux & certificat de travail
- Protection de la santé & de la personnalité
- Fin des rapports de travail

Santé et sécurité au travail
Santé et sécurité au travail – 6 modules sur 6 jours en partenariat avec Unisanté, Promotion Santé Suisse et la SUVA:
- Santé & sécurité au travail: obligations et culture de prévention
- Stress: repérer, comprendre, prévenir
- Mettre en place une GSE efficace: conditions cadres, bonnes pratiques, impact
- Gestion des absences longues: favoriser le retour au travail
- Ergonomie, promotion de la santé & sécurité dans les loisirs
- Comportements, gestion des conflits, médiation et résilience

PAR NOS EXPERTS EN EXPORT...

Gestionnaire en commerce international
Une nouvelle formation de Gestionnaire en commerce international – 9 modules en 6 journées réparties sur 10 dates (à Lausanne ou à distance) – pour bien gérer vos opérations internationales et obtenir le diplôme des Chambres suisses de commerce et d'industrie (CCIS/SIHK).

Spécialiste en commerce international avec brevet fédéral
Pour devenir Spécialiste en commerce international avec brevet fédéral, profitez de la formation de notre partenaire Forminter, le samedi dans les locaux de la CVCI – 45 jours de formation sur 18 mois – validée par l'examen du brevet qui comprend l'import-export, l'économie d'entreprise et des études de cas.

Formations thématiques et sur mesures
Ainsi que toute une série de formations Export thématiques, selon vos besoin, dont les thèmes et le calendrier sont à découvrir en ligne. Sans oublier que, tant sur l'export que sur le droit du travail, nous développons des formations sur mesure, données par nos spécialistes, au sein des entreprises intéressées.

AVEC DES PARTENAIRES DE DIVERS DOMAINES...

Enfin, en collaboration avec des experts externes, nous enrichissons la variété des formations proposées: de la gouvernance à la négociation commerciale, en passant par le marketing digital, le menu ne cesse d'évoluer et est à jour sur notre site Web.

AGENDA COMPLET
ET INSCRIPTIONS ICI →

tout-o-mat 50 ANS 2023

NOS AUTOMATES

L'ESPRIT LIBRE, PARTOUT

Nous n'avons pas fait les courses, et alors? „

J'oublie régulièrement de prendre quelque chose, et alors? „

J'ai pas le temps de m'arrêter manger, et alors? „



Un Tout-O-Mat donne vie à votre envie d'offrir le confort et une meilleure qualité de vie.

Nos formules à la carte : location, mise à disposition gratuite, vente.



Distributeur de café et boissons chaudes | Boissons fraîches et snacks | Magasin automatique

COMM manager – 2023

Tout-O-Mat SA 1800 Vevey 021 921 67 44 info@tout-o-mat.ch www.tout-o-mat.ch

alphazoom

Votre entreprise a le premier rôle



DONNEZ DE LA HAUTEUR A VOS IDEES !

PRODUCTION AUDIOVISUELLE & PRISES DE VUES AERIENNES

POUR ENTREPRISES

La vidéo : plus d'émotion, plus d'impact, plus de résultats.

www.alphazoom.ch | 021 635 05 06 | info@alphazoom.ch



BIENVENUE À...

ASSURANCES
A&A Prévoyance Sàrl
- 1260 Nyon
- Jean-François André
- 079 237 40 62

AUTOMATISMES INDUSTRIELS
Isochronic AG
- 1026 Denges
- Gisela Van Bulck
- 079 438 60 00
- isochronic.com

BIENS ET ÉQUIPEMENTS POUR LES ENTREPRISES
Texup Sàrl
- 1950 Sion
- Boris Héritier
- 078 883 97 19
- texup.ch

COACHING ET CONSULTING EN MANAGEMENT
Katharina Lange
- 1009 Pully
- 079 596 93 02

Thémis at Miauton
- 1113 St-Saphorin-sur-Morges
- Irène Miauton
- 079 362 33 62

COMMUNICATION, MARKETING ET PUBLICITÉ
Brands Up
- 1004 Lausanne
- Antoine von Burg
- 079 814 58 97

ESP Event Safety Partner
- 1814 La Tour-de-Peilz
- David Ferreira
- 078 814 71 44

CONSTRUCTION
Arcalignum Sàrl
- 1804 Corsier-sur-Vevey
- Esther Bonte
- 079 211 34 47
- arcalignum.ch

MFR Menuiserie Sàrl
- 1272 Genolier
- Oengus Ramsay
- 079 287 08 64
- mfrmenuiserie.ch

DESIGN
Adatte Design SA
- 1009 Pully
- Georges Adatte
- 021 721 02 50
- adattedesign.ch

ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIES RENOUVELABLES
GTS SA
- 1023 Crissier
- Célestine Walsh
- 021 691 47 37
- gts-solar.ch

FINTECH
Helvo SA
- 1023 Crissier
- Romain Albaladejo
- 079 400 20 16
- helvo.com

Orchestral SA
- 1006 Lausanne
- Aliénor Carré-David
- 078 320 44 74

GREENTECH
Innergia SA
- 1530 Payerne
- Laetitia Neff
- 0840 400 500
- innergia.swiss

HÔPITAUX ET CENTRES DE SOINS
Clinique de Genolier
- 1272 Genolier
- Stanley Hautdidier
- 022 366 90 00
- swissmedical.net/fr/hopitaux/genolier

HORLOGERIE
Noé Ostorero
- 1260 Nyon
- 078 936 20 99
- noeostorero.com

ICT
DigitAlpes Sàrl
- 1854 Leysin
- Elliott Hébert
- 079 152 76 23
- digitalpes.ch

IMMOBILIER
LUXAM SA
- 1815 Clarens
- Marc-Henri Beausire
- 021 552 18 00

INDUSTRIE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES/ ÉLECTRONIQUES
Altera Energie Sàrl
- 1162 St-Prex
- Mickaël Bonjour
- 079 205 90 84

INDUSTRIE DES MACHINES
Digiinov SA
- 1400 Yverdon-les-Bains
- Laurence Najem
- 024 552 24 4
- digiinov.ch

MÉDECINES ALTERNATIVES
Amolyria Sàrl
- 1003 Lausanne
- Christophe Robert
- 078 619 01 02
- amolyria.com

RÉSEAUX INFORMATIQUES
Logexia Sàrl
- 1163 Etoy
- Damien Nebois
- 021 552 73 00
- logexia.ch

RESSOURCES HUMAINES
Lawbrook Group Sàrl
- 1005 Lausanne
- Nathalie Portenier
- 021 312 51 21
- lawbrookgroup.com

WP One
- 1003 Lausanne
- Amélie van Essche
- 021 561 14 20

RESTAURANTS
TABLE72 SA
- 1007 Lausanne
- Vincent Chobaz
- 076 577 34 37

SPORTS
Athletes Network
- 1006 Lausanne
- Danilo Wyss
- 079 320 42 66
- athletes-network.com

SURVEILLANCE ET PROTECTION
SOS Surveillance SA, Succursale de Bussigny
- 1030 Bussigny
- Pierre-Yves Tissières
- 021 634 34 44
- sos-surveillance.ch

TECHNOLOGIES ET SERVICES DE L'INFORMATION
Kooperativ.ai
- 1030 Bussigny
- Roman Rudisuhli
- 078 874 20 77
- kooperativ.ai

SynEdgy Sàrl
- 1806 Saint-Légier-La Chiésaz
- Gael Colas
- 076 802 15 28
- synedgy.com

« JE M'AMUSE DEPUIS PLUS DE TRENTE ANS »

CEO de BlueBotics, Nicola Tomatis est passionné par la technologie depuis l'enfance. Il a opté pour l'informatique parce que c'était un domaine intrigant et un peu magique. C'est en voyant un documentaire sur la robotique qu'il est tombé amoureux de cette branche qui permet de donner du mouvement à l'informatique.

Propos recueillis par **Jean-François Krähenbühl** Photo **DR**

Vous aimez cette citation attribuée à Mark Twain : « Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait. » C'est un peu ça, la robotique ?
Je cite souvent cette phrase pour illustrer notre approche de l'innovation chez BlueBotics. Lorsque nous sommes confrontés à un nouveau défi, nous cherchons d'abord des solutions de façon volontairement « naïve », sans nous limiter aux contraintes existantes. Ensuite, nous confrontons ces idées à la littérature scientifique et à l'avis d'experts. C'est souvent ainsi que naissent les innovations.

Qu'est-ce qui vous motive particulièrement dans ce domaine ?
J'ai toujours été passionné par la technologie. Enfant déjà, j'aimais comprendre comment fonctionnaient les objets autour de moi. Pendant mes études d'informatique à l'ETH Zurich, j'ai découvert la robotique et j'ai été fasciné par l'idée de donner du mouvement à l'informatique. J'ai ensuite fait un doctorat en robotique à l'EPFL avant de créer BlueBotics. Cela fait aujourd'hui plus de trente ans que je m'amuse dans ce métier.

Comment motiver les jeunes générations à se lancer dans la robotique ?
Le plus important est de permettre aux jeunes de découvrir la technologie très tôt. La robotique est un excellent outil d'apprentissage, car elle rend la technologie concrète et visible. Plusieurs initiatives existent déjà en Suisse, notamment à travers des projets éducatifs dans les écoles.

Le professeur de droit fiscal Xavier Oberson suggère de taxer les robots. Que pensez-vous de cette idée ?
C'est aujourd'hui une question davantage philosophique qu'économique. Les entreprises automatisent principalement pour rester compétitives et répondre à la demande. Taxer directement les robots risque de pénaliser les entreprises qui investissent et innovent. À mon avis, il est plus pertinent de taxer les profits générés que l'automatisation elle-même.

Les robots exécutent de plus en plus de tâches à la place de l'humain. Craignez-vous qu'ils vous remplacent un jour ?
Toutes les grandes innovations ont remplacé certains emplois tout en en créant d'autres. Le tracteur a, par exemple, profondément transformé l'agriculture en réduisant de 90 % les places de travail dans ce domaine, mais il a aussi permis d'augmenter la productivité et le niveau de vie de tout le monde. Le véritable enjeu n'est pas d'empêcher le progrès technologique, mais de s'assurer que les bénéfices qu'il génère soient répartis de manière équitable dans la société.



↓ «La robotique est un excellent outil d'apprentissage, car elle rend la technologie concrète et visible», explique Nicola Tomatis.

ANCRÉ ICI



ANCRÉ ICI

La Chambre de ceux qui bougent

La CVCI dessine avec les entreprises l'économie de demain. Aux côtés de celles et ceux qui innovent et entreprennent en terre vaudoise et bien au-delà ! Nous croyons en l'avenir. Pour faire grandir et évoluer les savoir-faire, créer des emplois et construire un dynamisme durable, la CVCI bouge !

En savoir plus ? →

CVCI
Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie

Confort-lit

DEPUIS 1989

37 ans

OFFRES ANNIVERSAIRE
du 27 octobre au 7 novembre 2026

Facilités de paiements en 3, 6 ou 12 mois*

*voir conditions en magasin

CONCOURS 10'000.- à gagner
(10 x 1'000.- CASH) sans obligation d'achat

Joker 2ème chance
37 x 100.- en bons d'achat













3 ÉTAGES D'EXPOSITION
AVEC TOUTES LES GRANDES MARQUES

Collation et apéritif offert chaque jour à Yverdon

Avenue de Grandson 60 - Yverdon-les-Bains - **024 426 14 04** - **www.confort-lit.ch**

Actions et concours également dans notre magasin de Lausanne : Rue St-Martin 34 - 021 323 30 44